



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90636>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-90636**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune d'Eaubonne

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Vérifications périodiques réglementaires des bâtiments et équipements publics de la Ville d'Eaubonne

**Description** : La présente accord-cadre a été lancé selon la procédure formalisée en application des articles L. 2124-2 et R. 2124-2 1° du Code de la Commande Publique.

**Identifiant de la procédure** : f01e4657-1348-4d60-b746-3ebaa4adb976

**Avis précédent** : 729538-2023

**Identifiant interne** : 2023-018

**Type de procédure** : Mise en concurrence (article 5(3) du règlement 1370/2007)

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### Section 5 - Lot

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Installations électriques

**Description** : Installations électriques

**Identifiant interne** : 2023-018-01

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Ce critère sera noté à partir du total du Bordereau des Prix Unitaires des candidats. Les offres seront notées ainsi : 55 x (offre la moins-disante) / (offre du candidat). L'offre la moins-disante obtiendra 55 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Ce critère est apprécié à partir du mémoire technique relatif aux dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. En particulier, seront impérativement joints/indiqués les documents et renseignements suivants : Sous-critères d'analyse n°1 : Valeur technique appréciée au regard d'une note méthodologique détaillant les techniques mises en œuvre pour déceler, localiser et analyser les défaillances potentielles des diverses installations et appareils lors de leur mise en charge maximale / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°2 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de rapport d'inspection / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°3 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de fiche anomalie mentionnant le degré d'urgence, la nature des interventions préventives et curatives à mettre en œuvre / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°4 : Valeur technique appréciée au regard de la présentation des moyens mis en œuvre pour le signalement des urgences / 8 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 32

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Ce critère sera notamment apprécié au regard de la disponibilité du candidat pour réaliser les prestations en période de vacances scolaires et du délai en jours ouvrés proposé pour la remise des rapports d'intervention.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel, introduit avant la conclusion du contrat (voir art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) avant l'expiration du délai de Stand-Still qui est de 11 jours francs éventuel à compter de la date d'envoi de la décision de rejet (pour les consultations dans lesquelles son respect est obligatoires ou celles pour lesquelles l'acheteur décide d'y recourir de manière facultative) ; - Référé contractuel introduit après la conclusion du contrat (voir art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci ; - Recours pour excès de pouvoir contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de cette décision négative, conformément aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice Administrative ; - Recours en contestation de validité du contrat, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (voir CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui signe le marché :** APAVE EXPLOITATION France (tous lots)

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Installations gaz

**Description :** Installations gaz

**Identifiant interne :** 2023-018-02

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :****Type :** Prix**Description :** Ce critère sera noté à partir du total du Bordereau des Prix Unitaires des candidats. Les offres seront notées ainsi : 55 x (offre la moins-disante) / (offre du candidat). L'offre la moins-disante obtiendra 55 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Ce critère est apprécié à partir du mémoire technique relatif aux dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. En particulier, seront impérativement joints/indiqués les documents et renseignements suivants : Sous-critères d'analyse n°1 : Valeur technique appréciée au regard d'une note méthodologique détaillant les techniques mises en œuvre pour déceler, localiser et analyser les défaillances potentielles des diverses installations et appareils lors de leur mise en charge maximale / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°2 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de rapport d'inspection / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°3 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de fiche anomalie mentionnant le degré d'urgence, la nature des interventions préventives et curatives à mettre en œuvre / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°4 : Valeur technique appréciée au regard de la présentation des moyens mis en œuvre pour le signalement des urgences / 8 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 32

**Critère :****Type :** Qualité**Description :** Ce critère sera notamment apprécié au regard de la disponibilité du candidat pour réaliser les prestations en période de vacances scolaires et du délai en jours ouvrés proposé pour la remise des rapports d'intervention.**5.1.12 Conditions du marché public****Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel, introduit avant la conclusion du contrat (voir art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) avant l'expiration du délai de Stand-Still qui est de 11 jours francs éventuel à compter de la date d'envoi de la décision de rejet (pour les consultations dans lesquelles son respect est obligatoires ou celles pour lesquelles l'acheteur décide d'y recourir de manière facultative) ; - Référé contractuel introduit après la conclusion du contrat (voir art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci ; - Recours pour excès de pouvoir contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de cette décision négative, conformément aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice Administrative ; - Recours en contestation de validité du contrat, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les

modalités de sa consultation (voir CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui signe le marché :** APAVE EXPLOITATION France (tous lots)

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Ascenseurs, monte-charges, élévateurs PMR

**Description :** Ascenseurs, monte-charges, élévateurs PMR

**Identifiant interne :** 2023-018-03

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Ce critère sera noté à partir u total du Bordereau des Prix Unitaires des candidats. Les offres seront notées ainsi : 55 x (offre la moins-disante) / (offre du candidat). L'offre la moins-disante obtiendra 55 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère est apprécié à partir du mémoire technique relatif aux dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. En particulier, seront impérativement joints/indiqués les documents et renseignements suivants : Sous-critères d'analyse n°1 : Valeur technique appréciée au regard d'une note méthodologique détaillant les

techniques mises en ?uvre pour détecter, localiser et analyser les défaillances potentielles des diverses installations et appareils lors de leur mise en charge maximale / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°2 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de rapport d'inspection / 8 points ; Sous-critères d'analyse n° 3 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de fiche anomalie mentionnant le degré d'urgence, la nature des interventions préventives et curatives à mettre en ?uvre / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°4 : Valeur technique appréciée au regard de la présentation des moyens mis en ?uvre pour le signalement des urgences / 8 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 32

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera notamment apprécié au regard de la disponibilité du candidat pour réaliser les prestations en période de vacances scolaires et du délai en jours ouvrés proposé pour la remise des rapports d'intervention.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel, introduit avant la conclusion du contrat (voir art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) avant l'expiration du délai de Stand-Still qui est de 11 jours francs éventuel à compter de la date d'envoi de la décision de rejet (pour les consultations dans lesquelles son respect est obligatoires ou celles pour lesquelles l'acheteur décide d'y recourir de manière facultative) ; - Référé contractuel introduit après la conclusion du contrat (voir art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci ; - Recours pour excès de pouvoir contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de cette décision négative, conformément aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice Administrative ; - Recours en contestation de validité du contrat, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (voir CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui signe le marché :** APAVE EXPLOITATION France (tous lots)

**Titre :** Systèmes de sécurité incendie (vérification triennale des SSI)

**Description :** Systèmes de sécurité incendie (vérification triennale des SSI)

**Identifiant interne :** 2023-018-04

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Ce critère sera noté à partir u total du Bordereau des Prix Unitaires des candidats. Les offres seront notées ainsi : 55 x (offre la moins-disante) / (offre du candidat). L'offre la moins-disante obtiendra 55 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère est apprécié à partir du mémoire technique relatif aux dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entrepreneur. En particulier, seront impérativement joints/indiqués les documents et renseignements suivants : Sous-critères d'analyse n°1 : Valeur technique appréciée au regard d'une note méthodologique détaillant les techniques mises en ?uvre pour déceler, localiser et analyser les défaillances potentielles des diverses installations et appareils lors de leur mise en charge maximale / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°2 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de rapport d'inspection / 8 points ; Sous-critères d'analyse n° 3 : Valeur technique appréciée au regard d'un modèle de fiche anomalie mentionnant le degré d'urgence, la nature des interventions préventives et curatives à mettre en ?uvre / 8 points ; Sous-critères d'analyse n°4 : Valeur technique appréciée au regard de la présentation des moyens mis en ?uvre pour le signalement des urgences / 8 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 32

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère sera notamment apprécié au regard de la disponibilité du candidat pour réaliser les prestations en période de vacances scolaires et du délai en jours ouvrés proposé pour la remise des rapports d'intervention.

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel, introduit avant la conclusion du contrat (voir art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) avant l'expiration du délai de Stand-Still qui est de 11 jours francs éventuel à compter de la date d'envoi de la décision de rejet (pour les consultations dans lesquelles son respect est obligatoires ou celles pour lesquelles l'acheteur décide d'y recourir de manière facultative) ; - Référé contractuel introduit après la conclusion du contrat (voir art. L. 551-13 et suivants du code de justice administrative), dans les trente et un jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci ; - Recours pour excès de pouvoir contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la réception de cette décision négative, conformément aux articles R 421-1 à R 421-7 du Code de Justice Administrative ; - Recours en contestation de validité du contrat, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (voir CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994).

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui signe le marché :** BUREAU VERITAS EXPLOITATION (lot 4)

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 380,000 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Commune d'Eaubonne

**Numéro d'enregistrement** : 21950203600011

**Adresse postale** : 1, rue d'Enghien

**Ville** : Eaubonne

**Pays** : France

**Adresse électronique** : services-marches@eaubonne.fr

**Téléphone** : 0134272600

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : APAVE EXPLOITATION France (tous lots)

**Numéro d'enregistrement** : 90386961800012

**Adresse postale** : 6, rue du Général Audran

**Ville** : COURBEVOIE

**Code postal** : 92400

**Pays** : France

**Adresse électronique** : mp-inspection.paris@apave.com

**Téléphone** : 0650032802

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui signe le marché**

### 8.1 ORG-0006

**Nom officiel** : BUREAU VERITAS EXPLOITATION (lot 4)

**Numéro d'enregistrement** : 790 184 675 01787

**Adresse postale** : 4 Place des Saisons

**Ville** : COURBEVOIE

**Code postal** : 92400

**Pays** : France

**Adresse électronique** : ao.bveidf@bureauveritas.com

**Téléphone** : 0155248089

**Rôles de cette organisation** :

## Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 17950702500015

**Adresse postale** : 2-4 2 BOULEVARD DE L'HAUTIL

**Ville** : CERGY

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : 0130173400

**Télécopieur** : 0130173459

**Rôles de cette organisation** :

Organisation chargée des procédures de recours

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 735948a4-2a1b-4495-8b0a-43938fd9d814 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 31/07/2024 à 17:14

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 31/07/2024